

**PARTI VERT DU QUÉBEC - GREEN PARTY OF QUEBEC**

**ÉTATS FINANCIERS**

**31 DÉCEMBRE 2025**

**PARTI VERT DU QUÉBEC - GREEN PARTY OF QUEBEC**

**ÉTATS FINANCIERS**

**31 DÉCEMBRE 2025**

**Table des matières**

	<b>Page</b>
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 5
Bilan	6
État des résultats	7
État de l'évolution de l'actif net	8
État des flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 13
Annexe 1 et 2	14 - 15
Annexe 3 - DGE 209	16 - 20

# GHATTAS & ASSOCIÉS S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés  
Chartered Professional Accountants

7881 Boul. Décarie, bureau 405  
Montréal, Québec H4P 2H2

---

Tél.: (514)735-7881  
Fax: (514)342-3028  
E-mail :  
[slavoic@ghattas.ca](mailto:slavoic@ghattas.ca)

---

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du  
Parti Vert du Québec – Green Party of Quebec

### Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Parti vert du Québec – Green Party of Quebec (le «Parti»), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section «Fondement de l'opinion avec réserve» de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Parti au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, le Parti tire des produits de campagnes de financement dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes du Parti et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025, de l'actif à court terme au 31 décembre 2025, et de l'actif net au 1er janvier 2025 et au 31 décembre 2025.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Parti conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

### **Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires**

Conformément à l'article 113 de la Loi électorale et selon le Bulletin B-1 publié en janvier 2015, nous avons également audité les colonnes « Annuelles » et « Électorales » de la catégorie « Parti » de l'annexe Cadre de référence relatif aux sources de financement et à l'utilisation du financement, ainsi que les colonnes « Parti (exercice courant) » et « Parti (exercice précédent) » du tableau I Revenus, du Tableau II Dépenses et du tableau III État de la trésorerie présentés en annexe aux états financiers. Les colonnes « Instances » et « Rapports financiers cumulés des instances (exercice courant) » de cette annexe n'ont pas fait l'objet d'un audit.

### **Observation - États financiers modifiés.**

Nous attirons l'attention sur la note 10 des états financiers, qui explique que les états financiers du 31 décembre 2024 ont été modifiés et décrit le point à l'origine de la modification des états financiers.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Parti à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Parti.

## **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des

états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Parti;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Parti à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Original signé

**Ghattas & Associés S.E.N.C.R.L.**<sup>1</sup>  
Montréal, le 24 avril 2026

---

<sup>1</sup> Sylvain Lavoie, CPA auditeur

**PARTI VERT DU QUÉBEC - GREEN PARTY OF QUEBEC**

**BILAN**

**31 DÉCEMBRE 2025**

6

	2025	2024
	\$	(redressé) \$
<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
Encaisse	46 177	20 611
À recevoir du Directeur général des élections du Québec	530	750
	46 707	21 361
Immobilisations corporelles (note 3)	7 464	9 330
Immobilisations incorporelles (note 4)	78	111
	54 249	30 802
<b>Passif</b>		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 5)	9 295	7 907
<b>Actif net</b>		
Actif net investi en immobilisations	7 541	9 440
Non affecté	37 413	13 455
	44 954	22 895
	54 249	30 802

Approuvé,

Original signé

\_\_\_\_\_, représentant officiel

PARTI VERT DU QUÉBEC - GREEN PARTY OF QUEBEC

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

7

	2025	2024
	\$	(redressé) \$
<b>Produits</b>		
Revenus d'appariement	1 130	1 125
Remboursement des frais d'audit	3 363	3 104
Contributions ( 6 en 2025, 5 en 2024)	452	450
Adhésions	1	75
Remboursement des taxes à la consommation	644	-
Allocations du Directeur général des élections	92 402	90 471
	<b>97 992</b>	<b>95 225</b>
<b>Charges</b>		
Salaires et avantages sociaux	50 178	51 588
Loyer	1 800	-
Fournitures de bureau	1 131	993
Licences et permis	67	-
Télécommunications	8 265	5 905
Déplacements	2 571	3 328
Honoraires professionnels	2 070	4 312
Frais d'audit	6 726	6 209
Intérêts et frais bancaires	1 226	1 047
Amortissement des immobilisations	1 899	1 144
	<b>75 933</b>	<b>74 526</b>
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	<b>22 059</b>	<b>20 699</b>

## PARTI VERT DU QUÉBEC - GREEN PARTY OF QUEBEC

## ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

8

	Investi en immobilisations	Non-affecté	2025 Total
	\$	\$	\$
<b>Solde au début</b>			
Déjà établi	-	1 505	1 505
Redressement des années antérieures	-	75	75
Redressé	9 440	13 455	22 895
Insuffisance des produits sur les charges	(1 899)	23 958	22 059
<b>Solde à la fin</b>	<b>7 541</b>	<b>37 413</b>	<b>44 954</b>

	Investi en immobilisations	Non-affecté	2024 Total (redressé)
	\$	\$	\$
<b>Solde au début</b>	691	1 505	2 196
Excédent des produits sur les charges	(1 144)	21 843	20 699
Virement interfonds	9 893	(9 893)	-
<b>Solde à la fin</b>	<b>9 440</b>	<b>13 455</b>	<b>22 895</b>

**PARTI VERT DU QUÉBEC - GREEN PARTY OF QUEBEC****ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025**

9

	2025	2024
	\$	(redressé) \$
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent des produits sur les charges	22 059	20 699
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	1 866	1 096
Amortissement des actifs incorporels	33	48
	23 958	21 843
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 6)	1 608	2 065
	25 566	23 908
<b>Activité d'investissement</b>		
Acquisition d'actifs incorporels	-	(9 892)
<b>Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>25 566</b>	<b>14 016</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début</b>	<b>20 611</b>	<b>6 595</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	<b>46 177</b>	<b>20 611</b>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

## 1. Statut et nature des activités

Le Parti Vert du Québec - Green Party of Quebec (le "Parti") a été autorisé par le Directeur général des élections Québec, en vertu de la Loi électorale, le 14 novembre 2001.

## 2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes suivantes:

### Utilisations d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux normes canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

### Constatation des produits

Les contributions, les droits d'adhésion, les revenus d'appariement, les allocations et le remboursement des dépenses électorales sont comptabilisés dans l'exercice auquel ils se rapportent.

Le Parti applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges reliées sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que le Parti est raisonnablement assuré de sa réception.

### Travail bénévole

Le fonctionnement du parti dépend, en partie, du travail de nombreux membres bénévoles. Du fait que le parti ne se procure normalement pas ces services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, le travail de ces bénévoles n'est pas pris en compte dans les états financiers.

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### Instruments financiers

Le parti évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des débiteurs. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'emprunt bancaire, des créditeurs et charges à payer et des dus aux membres.

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique du parti consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie le solde bancaire et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

### Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon les méthodes et les taux ci-dessous :

	Méthode	Taux
Site web	Amortissement dégressif	30 %

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon les méthodes et aux taux indiqués ci-dessous :

	Méthode	Taux
Équipement informatique	Amortissement dégressif	20 %

## 3. Immobilisations corporelles

	2025		2024	
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur nette \$	Valeur nette \$
Équipement informatique	12 495	5 031	7 464	9 330

## 4. Immobilisations incorporelles

	2025		2024	
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur nette \$	Valeur nette \$
Site web	11 898	11 820	78	111

## 5. Crédoeurs et charges à payer

	2025 \$	2024 \$
Créditeurs et charges à payer	1 777	1 132
Salaires et charges à payer	6 199	6 198
Sommes à remettre aux gouvernements	1 319	577
	9 295	7 907

## 6. Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement

	2025 \$	2024 \$
À recevoir du Directeur général des élections du Québec	220	(675)
Créditeurs et charges à payer	1 388	2 740
	1 608	2 065

## 7. Instruments financiers

## Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le parti éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. Le parti est exposé à ce risque principalement à l'égard de sa dette à long terme et de ses comptes fournisseurs.

**8. Engagement contractuel**

Le parti est locataire de bureaux en vertu d'un bail venant à échéance le 31 octobre 2026. Les loyers minimums futurs totalisent 9 000 \$ et comprennent les versements suivants pour le prochain exercice: 2026, 9 000 \$.

**9. Instruments financiers**

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le Parti est exposé à ce risque principalement en regard de de ses créiteurs et charges à payer.

**10. Redressements de l'exercice antérieur**

Suite à l'examen des comptes du Parti par le Directeur Général Des Élections du Québec, il a été constaté que les montants des revenus d'adhésions de l'année 2024 ont été sous-évalués. En conséquence, le solde de l'actif net au 1er janvier 2025 a été augmenté de 75 \$ et les états financiers de l'exercice 2024 ont été retraités. Le poste "Adhésions" a été augmenté de 75 \$ et l'excédent des produits sur les charges a été augmenté de 75 \$. Les montants à recevoir du DGEQ au 31 décembre 2024 ont été augmentés de du même montant.

## Parti Vert du Québec

**CADRE DE RÉFÉRENCE RELATIF AUX SOURCES DE FINANCEMENT ET À L'UTILISATION DU FINANCEMENT**  
*Loi électorale (RLRQ, chapitre E-3.3), article 113, bulletin B-1*  
**Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2025**

SOURCES DE FINANCEMENT						
Entités autorisées		Parti (audité)		Total \$	Pourcentage excluant les transferts entre entités autorisées	
Financement du directeur général des élections	Référence à la Loi électorale	Annuel \$	Électoral \$			
Allocations	Section I, ch II Art 82 et 82.1	92 402,12	-	92 402,12	94,3%	
Revenus d'appariement		Art 82.2	1 130,00	-	1 130,00	1,2%
Remboursement des frais d'audit	Section IV, chap II, Art 112	3 363,02	-	3 363,02	3,4%	
Remboursement des dépenses électorales	Tableau I	-	-	-	0,0%	
<b>Montant total du financement du directeur général des élections</b>		96 895,14	-	96 895,14	98,9%	
Revenus autonomes	Tableau I	1 097,34	-	1 097,34	1,1%	
Transferts des entités autorisées		-	-	-	-	-
<b>Montant total du financement du parti</b>		97 992,48	-	97 992,48	100%	
<b>Financement total</b>		97 992,48				

UTILISATION DU FINANCEMENT						
Dépenses		Parti (audité)		Total pour les entités autorisées \$	Pourcentage excluant les transferts entre entités autorisées	
		Annuelles \$	Électorales \$			
Administration courante	Tableau II	74 813,87	-	74 813,87	76,3%	
Confection et diffusion de la publicité		33,28	-	33,28	0,0%	
Recherche, collecte et analyse de données		-	-	-	0,0%	
Coordination de l'action politique		-	-	-	0,0%	
Transferts aux entités autorisées		-	-	-	-	
Dépenses ayant trait aux élections		-	-	-	0,0%	
Autres dépenses		1 086,00	-	1 086,00	1,1%	
<b>Total des dépenses du parti</b>		75 933,15	-	75 933,15	77,5%	
<b>Dépenses totales</b>		75 933,15				
<b>Excédent (insuffisance) du financement sur les dépenses</b>		22 059,33		22 059,33		
Annuel(le) : 22 059,33 \$ Électoral(e) : - \$						
<b>Variation du financement en fonction des postes du bilan</b>						
Augmentation (diminution) de la trésorerie	Tableau III	25 564,00	-	25 564,00 \$	26,1%	
Augmentation (diminution) des éléments du fonds de roulement à l'exception de la trésorerie		(3 504,67)	-	(3 504,67) \$	-3,6%	
Acquisition (disposition) des actifs à long terme		-	-	- \$	0,0%	
Diminution (augmentation) des emprunts à long terme		-	-	- \$	0,0%	
<b>Financement total utilisé</b>		97 992,48		97 992,48 \$	100%	

## Déclaration de la représentante officielle ou du représentant officiel

Je déclare que tous les renseignements contenus dans ce rapport sont vrais, exacts et complets.

27 Avril 2026  
Date

Original signé

Signature

## Parti Vert du Québec

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2025

TABLEAU I : REVENUS

	Parti audité (exercice courant)	Parti audité (exercice précédent)
	\$	\$
<b>REMBOURSEMENT DES DÉPENSES ÉLECTORALES</b>		
<i>Avances et remboursements du directeur général des élections</i>	-	-
<i>Moins : remboursement d'avances excédentaires</i>	-	-
<b>Total du remboursement des dépenses électorales</b>	-	-
<b>REVENUS AUTONOMES</b>		
<i>Contributions</i>	452,00	450,00
<i>Adhésion (cartes de membres)</i>	1,00	-
<i>Revenus d'activités de financement (revenu de compensation)</i>	-	-
<i>Revenus d'activités politiques</i>	-	-
<i>Revenus accessoires</i>	-	-
<i>Remboursement de TPS et de TVQ</i>	644,34	-
<i>Intérêts gagnés</i>	-	-
<i>Autres revenus (préciser)</i>	-	-
<i>Autres revenus (préciser)</i>	-	-
<b>Total des revenus autonomes</b>	1 097,34	450,00
<b>TRANSFERTS DES INSTANCES AU PARTI</b>		
<i>Cession du remboursement des dépenses électorales</i>	-	-
<i>Autres revenus de transferts</i>	-	-
<b>Total des transferts</b>	-	-

TABLEAU II : DÉPENSES

	Parti audité (exercice courant)	Parti audité Dépenses préélectorales (exercice courant)	Parti audité (exercice précédent)
	\$	\$	\$
<b>ADMINISTRATION COURANTE</b>			
<i>Salaires et charges sociales</i>			
<i>Direction générale et personnel d'encadrement</i>	-	-	-
<i>Recrutement de membres et financement</i>	-	-	-
<i>Personnel administratif et informatique</i>	50 178,28	-	51 587,54
<i>Charges sociales</i>	-	-	-
<b>Total partiel</b>	50 178,28	-	51 587,54
<i>Honoraires et autres rémunérations</i>			
<i>Administration</i>	2 069,55	-	4 312,41
<i>Audit</i>	6 726,04	-	6 208,65
<i>Juridiques</i>	66,75	-	-
<i>Autres (préciser)</i>	-	-	-
<b>Total partiel</b>	8 862,34	-	10 521,06
<i>Locaux et frais afférents</i>			
<i>Loyer</i>	1 800,00	-	-
<i>Taxes foncières et assurances</i>	-	-	-
<i>Entretien et réparations</i>	2 570,98	-	3 328,30
<i>Chauffage et électricité</i>	-	-	-
<i>Amortissement des bâtiments et améliorations locales</i>	1 866,10	-	1 096,00
<i>Perte sur la disposition d'immobilisation</i>	-	-	-
<b>Total partiel</b>	6 237,08	-	4 424,30
<i>Fonctionnement</i>			
<i>Télécommunications</i>	8 264,98	-	5 904,87
<i>Secrétariat et frais de bureau</i>	1 131,17	-	993,10
<i>Location et entretien du matériel</i>	-	-	-
<i>Frais de déplacement et de représentation</i>	-	-	-
<i>Amortissement du mobilier et du matériel</i>	-	-	-
<i>Amortissement des logiciels et des sites Web</i>	-	-	-
<b>Total partiel</b>	9 396,15	-	6 897,97
<i>Frais financiers</i>			
<i>Intérêts sur emprunts</i>	-	-	-
<i>Frais de service et d'administration</i>	140,02	-	312,00
<b>Total partiel</b>	140,02	-	312,00
<i>Autres (préciser) Adhésion T. Québec-Cuba</i>	-	-	-
<b>Total pour l'administration courante</b>	74 813,87	-	73 742,87

TABLEAU II : DÉPENSES (suite)			
	Parti audité (exercice courant)	Parti audité Dépenses préélectorales (exercice courant)	Parti audité (exercice précédent)
	\$	\$	\$
<b>CONFECTION ET DIFFUSION DE LA PUBLICITÉ</b>			
Publicité : journaux et périodiques	-	-	-
Publicité : télévision	-	-	-
Publicité : radio	-	-	-
Publicité : médias sociaux et Internet	-	-	-
Publicité : objets, écrits ou matériel publicitaire	-	-	-
Diffusion d'un programme politique	33 28	-	47 55
Salaires, charges sociales et honoraires professionnels	-	-	-
Matériel promotionnel	-	-	-
Relations publiques	-	-	-
Autres (préciser) Site web	-	-	-
<b>Total pour la confection et la diffusion de la publicité</b>	<b>33 28</b>	<b>-</b>	<b>47 55</b>
<b>RECHERCHE, COLLECTE ET ANALYSE DE DONNÉES</b>			
Sondages et études	-	-	-
Constitution de banques données, modélisation et optimisation des moteurs de recherche	-	-	-
Développement et acquisition de logiciels et sites Web	-	-	-
Services d'appel aux électeur(-ice)s	-	-	-
Autres (préciser)	-	-	-
<b>Total pour la recherche, la collecte et l'analyse de données</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>COORDINATION DE L'ACTION POLITIQUE</b>			
Remunération salariale, honoraires et charges sociales	-	-	-
Activités de financement	-	-	-
Activités politiques	-	-	-
Frais de participation réunions statutaires, congrès, comités (repas, transport, etc.)	-	-	-
Autres (préciser)	-	-	-
<b>Total partiel</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Dépenses liées à la campagne à la direction	-	-	-
Moins : remboursement des dépenses de campagne (article 88, 9°)	-	-	-
<b>Total partiel</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total pour la coordination de l'action politique</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TRANSFERTS DU PARTI AUX INSTANCES</b>			
Cession de la réclamation du remboursement des dépenses électorales	-	-	-
Autres dépenses de transferts	-	-	-
<b>Total des transferts aux entités autorisées</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>DÉPENSES AYANT TRAIT AUX ÉLECTIONS</b>			
Transferts aux agent(e)s officiel(le)s	-	-	-
Dépenses postélectorales	-	-	-
Dépenses électorales attribuables aux agent(e)s officiel(le)s	-	-	-
Moins : dépenses remboursées par les entreprises médiatiques	-	-	-
dépenses électorales remboursées par les agent(e)s officiel(le)s	-	-	-
fermeture du fonds électoral	-	-	-
Autres (préciser)	-	-	-
<b>Total des dépenses ayant trait aux élections</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>AUTRES DÉPENSES</b>			
Contributions non conformes d'un exercice précédent	-	-	-
Amendes et pénalités	1 086 00	-	735 00
Dons, cadeaux, soirées hommages, etc.	-	-	-
Autres (préciser)	-	-	-
<b>Total des autres dépenses</b>	<b>1 086 00</b>	<b>-</b>	<b>735 00</b>
<b>Total des dépenses du parti et des instances</b>	<b>75 933 15</b>	<b>-</b>	<b>74 525 42</b>

TABLEAU III : ÉTAT DE LA TRÉSORERIE			
	Parti audité (exercice courant)		Parti audité (exercice précédent)
	\$		\$
Encaisse (découvert d'encaisse)	46 176,00		20 612,00
Petite caisse	-		-
Placements encaissables sur demande			
Marge(s) de crédit bancaire			
<b>Total de la trésorerie</b>	<b>46 176,00</b>		<b>20 612,00</b>
<b>Variation de la trésorerie</b>			<b>25 564,00</b>

**PARTI VERT DU QUÉBEC - GREEN PARTY OF QUEBEC**  
**ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS OÙ SONT DÉPOSÉES LES SOMMES RECUEILLIES**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025**

---

Annexe 2

<b>Nom de l'établissement</b>	<b>Adresse de l'établissement</b>	<b>No du compte</b>
Banque Royale du Canada	6051 SHERBROOKE W. , MONTRÉAL, QC, H4A 1Y2	



## Déclarations pour le rapport financier d'un parti autorisé

### Signature et déclaration du représentant officiel ou de la représentante officielle

Je, Nicholas LESCARIBEAU  
Prénom Nom

représentant(e) officiel(le) du parti politique autorisé Parti vert du Québec  
Nom du parti politique autorisé

déclare ce qui suit :

1. La sollicitation de contributions n'a été faite que sous ma responsabilité ou par l'entremise des personnes que j'ai désignées par écrit conformément à la *Loi électorale*.
2. Toutes les contributions recueillies ont été versées par des électeurs en conformité avec les dispositions de la section II du chapitre II de la *Loi*.
3. Tous les comptes bancaires ouverts au bénéfice du parti sont inscrits au présent rapport.
4. Toutes les sommes recueillies pour le parti ont été déposées à même le ou les comptes bancaires ouverts au bénéfice du parti et sont conformes à la *Loi*.
5. Si applicable, toutes les sommes reçues du directeur général des élections ont été déposées à même le ou les comptes bancaires ouverts au bénéfice du parti.
6. Je confirme que l'allocation a servi à payer les dépenses se rapportant notamment à l'administration courante du parti, à la diffusion du programme politique, à la coordination de l'action politique des membres ou des sympathisants et aux dépenses électorales. L'allocation a également servi à rembourser le capital des emprunts (art. 83).
7. Les prêts obtenus et les cautions signées relativement à ceux-ci sont conformes à la *Loi*. Notamment, lorsque ces prêts proviennent d'un électeur, ils ont été versés à l'aide d'un chèque personnel de celui-ci, volontairement, sans compensation ni contrepartie, et ils ne feront pas l'objet d'un quelconque remboursement autrement que ce qui est prévu à l'acte d'emprunt.
8. Toutes les dépenses que j'ai faites ou autorisées, ainsi que celles du ou des délégués, le cas échéant, à l'exception des dépenses électorales, sont inscrites au rapport financier et ont été engagées conformément aux exigences de la *Loi*.
9. Toutes les sorties de fonds ont été acquittées à même le ou les comptes bancaires inscrits au présent rapport financier, à l'exception des dépenses électorales.
10. Aucune dépense n'a été acquittée en argent comptant, à l'exception de celles provenant d'une petite caisse constituée à même le fonds du parti, sous la responsabilité de la représentante officielle ou du représentant officiel.
11. Toutes les dépenses ont été engagées au prix courant du marché. De plus, un reçu de contribution a été remis pour tout bien ou service fourni gratuitement par un électeur, à l'exception du travail bénévole.
12. Les personnes ayant effectué du travail bénévole au sens de l'article 88 (1) au cours de la période l'ont fait personnellement et volontairement, et le fruit de ce travail a été fait sans compensation ni contrepartie.
13. Les renseignements contenus dans le présent rapport ainsi que ses annexes sont vrais, exacts et complets.

Original signé

\_\_\_\_\_  
Signature de la représentante officielle ou du représentant officiel

le

27 Avril 2026

\_\_\_\_\_  
Date

### Signature et déclaration de la ou du chef de parti

Alex Tyrrell

Je, \_\_\_\_\_  
Prénom Nom

chef du parti politique autorisé Parti Vert du Québec  
Nom du parti politique autorisé

déclare ce qui suit :

1. J'ai pris connaissance des règles liées au financement.
2. J'ai rappelé aux personnes autorisées à solliciter des contributions leur obligation de respecter les règles liées au financement.
3. J'ai pris connaissance des pratiques de sollicitation de mon parti et je juge qu'elles sont conformes à la Loi.
4. J'ai transmis à la représentante officielle ou au représentant officiel toute l'information financière lui permettant de dresser ce rapport.
5. J'ai pris connaissance du rapport et j'ai obtenu tous les éclaircissements requis sur son contenu.
6. Je prends acte de la déclaration de la représentante officielle ou du représentant officiel.
7. Je confirme qu'à ma connaissance, la représentante officielle ou le représentant officiel a réalisé son mandat conformément à la Loi.

Original signé

\_\_\_\_\_ le 28 avril 2026

Signature de la ou du chef de parti

Date